### **LEGRAND**

Société Anonyme

128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 87000 LIMOGES

## Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2012 (11ème résolution)

#### PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

#### **Deloitte & Associés** 185, avenue Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine

# Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2012 (11<sup>ème</sup> résolution)

Aux actionnaires,

#### Legrand

Société anonyme 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 87000 Limoges

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente assemblée générale, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Gérard Morin

Jean-Marc Lumet